

Decal'38



Juin 2008

Jean-François Gaujour

Nouveau président du conseil d'administration du SDIS



...et aussi:

<i>Vous décalez, ils décalent</i>	2	<i>À votre service</i>	6
<i>Incendie dans une menuiserie</i>		<i>Site internet</i>	
<i>Actualités</i>	3	<i>Du côté de chez vous</i>	7
<i>Composition du bureau</i>		<i>Réunions des chefs de centre 2008</i>	
<i>du conseil d'administration</i>		<i>Entre nous</i>	8
<i>Le dossier du mois</i>	4 - 5		
<i>Le conseil d'administration du SDIS</i>			

Incendie dans une menuiserie industrielle

En fin de matinée, le 7 mai 2008, le CTA/CODIS reçoit un appel pour un début d'incendie dans une menuiserie industrielle à St Just de Claix.

D'emblée, le CTA/CODIS engage 3 engins pompes : les FPT de St Romans, Chatte et Saint-Marcellin, ainsi que l'EP 24 de ce même centre. Un soutien sanitaire est également activé avec l'envoi du VSM de Moirans et du VSAV de Pont en Royans.

À l'arrivée du FPTL de St Romans, le feu a déjà percé en toiture et s'est propagé à un stockage en extérieur de solvants.

Après avoir réalisé les reconnaissances d'usage (tous les personnels de l'entreprise ayant évacué), ainsi que la coupure des fluides du bâtiment, l'équipage de ce premier engin, s'attache dans un premier temps à protéger le reste du stockage de produits chimiques à l'aide d'une LDV 500. En effet, ce sont plusieurs mètres cubes de résines, solvants et autres colles qui menacent de s'enflammer à tout moment.

Le sinistre « feu industriel » se confirmant, celui-ci laisse présager d'une forte sollicitation du réseau hydraulique en place au niveau de ce secteur rural (un seul PI...), hypothèse confirmée par les SP sur place. Les CCGC de Vinay et de Parménie (14 000 litres) sont engagés pour assurer la permanence de l'eau du dispositif incendie.

Le chef de groupe St Marcellin, arrivé entre temps sur les lieux, prend le COS, confirme les actions en cours et indique dans son premier message, un bâtiment à simple RDC, d'une emprise au sol de 1500 m², totalement embrasé. Il concentre son action et ses moyens en renfort, (FPT de Chatte, FPT et EP 24 St Marcellin) sur la protection d'un deuxième bâtiment de 1500 m² séparé de quelques mètres.

Au total, 4 LDV 500 de plain-pied et une lance à mousse seront mis en œuvre par les équipages des engins de pompe de Chatte et de St Marcellin puis de St Just en Royans (SDIS 26) pour mener à bien cette mission de protection.

En outre, une LDV 1000 sur EP 24 est établie à l'extrémité nord du hangar en feu, permettant d'appuyer le dispositif de protection tout en limitant le rayonnement thermique très important lié au potentiel calorifique élevé du sinistre (bois + solvants). Malheureusement, en raison principalement de l'absence de recoupement du hangar, le feu se généralise rapidement à l'ensemble de l'atelier menaçant en sus la chaufferie du site et sa cuve de fuel associée. Une LM lui sera plus spécialement



dédiée en cas de rupture de confinement de l'hydrocarbure.

A 12h15, le VPC de colonne et le CRM sont activés en bordure de RD 1532.

Le chef de colonne Sud1 prend le COS, confirme les actions engagées et met en place 4 secteurs :

- 1 secteur incendie Ouest commandé par le CDG St Marcellin,
- 1 secteur incendie Est commandé par le CDG Vinay,
- 1 secteur alimentation commandé par le CDG Moirans/Tullins,
- 1 secteur SAP sous la responsabilité de l'ISP du VSM de Moirans.

Afin de sécuriser le chantier et ses intervenants, la coupure et la consignation d'une ligne de 20 000 volts alimentant le hameau ont été réalisées par des agents EDF à la demande du COS.

Au plus fort du sinistre, 6 LDV 500 dont une lance à mousse, 1 LDV 1000 sur échelle ainsi que la lance-canon du CCGC 14000 de Parménie sont en action pour abattre les flammes et stopper tous risques de propagations au tiers proches. La configuration du chantier permettra d'utiliser ce dernier engin directement de plain-pied sur le secteur incendie est (action très efficace). Ce dispositif hydraulique conséquent a néanmoins nécessité de pérenniser l'alimentation en eau par des norias des deux CCGC engagées.

Par ailleurs, un risque de pollution de la nappe phréatique lié à un écoulement de résine et autres solvants suite à l'incendie, est pris en compte par la mise en place de merlons de terre. Cette idée de manœuvre s'accompagne d'un épandage d'absorbant acheminé sur les lieux par la plate-forme logistique, ce qui permet ainsi l'absorption quasi totale de ces résidus de produits chimiques fuyards.

A 14h00, tous les risques de propagation sont écartés et le message « feu éteint » est

transmis au CTA/CODIS. Reste, au milieu des fumerolles, un bâtiment menaçant ruine, le dispositif SP est alors allégé pour traiter les foyers résiduels et parfaire les déblais. Monsieur le maire de St Just de Claix, en concertation avec le propriétaire, décide à cet instant d'acheminer un engin de chantier conséquent (pelle mécanique à chenilles) pour sécuriser le site.

A 19h15, l'ensemble du dispositif SP est levé, seule est maintenue sur les lieux une division alimentée par une ligne de 70 directement branchée sur la borne de puisage agricole. Ce dispositif permettra éventuellement de remettre en action des moyens d'extinction et ce de manière rapide, lors d'une ronde effectuée dans la nuit.

Points positifs

- Anticipation du CTA/CODIS qui a su dimensionner les engins à engager sur les lieux (déficit hydraulique) et activer la chaîne de commandement de manière rapide ;
- Actions efficaces des premiers moyens SP (1^{er} COS) sur les lieux qui ont su empêcher la propagation aux bâtiments voisins ;
- Engagement précoce et déterminant des deux CCGC et en particulier du CCGC 14 000 de Parménie.

Éléments défavorables

- Bâtiment non recoupé de plain-pied à fort potentiel calorifique (bois + produits chimiques), et faible stabilité au feu des structures ;
- Pas de séparation des locaux administratifs situés dans le même volume ;
- Présence de produits chimiques très inflammables pouvant également engendrer une pollution de la nappe phréatique ;
- Déficit hydraulique lié au secteur rural ;
- Proximité des tiers en particulier d'un bâtiment jumeau d'activité similaire lié au bâtiment en feu par une aspiration de poussières centralisée.

Composition du nouveau bureau du conseil d'administration



Président

Jean-François Gaujour

Conseiller général
Voiron

Le conseil d'administration est présidé par le président du Conseil général ou l'un des membres du conseil d'administration désigné par le président du Conseil général.

Le conseil d'administration assure la conduite politique et administrative du SDIS (budget, gestion des personnels, construction de casernes, équipements matériels, etc.).

Le conseil d'administration peut déléguer ses attributions au bureau, à l'exception des délibérations relatives à l'adoption du budget et du compte administratif. Le bureau est composé du président, de trois vice-présidents, et, le cas échéant, d'un membre complémentaire. Afin de faciliter le processus de décision, il se réunit mensuellement.

1^{er} vice-président

Armand Bonnamy

Vice-président de la CAPI

2^{ème} vice-président

Franck Girard-Carrabin

Maire de
Saint-Nizier-du-Moucherotte

3^{ème} vice-président

Yannick Boulard

Vice-président de la METRO



Membre

Jacques Pichon-Martin

Conseiller général
Saint-Laurent-du-Pont

14 REPRÉSENTANTS

**Georges
BESCHER**Conseiller général
Le Touvet**Erwan
BINET**Conseiller général
Vienne nord**Bernard
COTTAZ**Conseiller général
Bourgoin-Jallieu nord*Suppléante***Brigitte
PERILLIE**Conseillère générale
Vif*Suppléant***Alain
COTTALORDA**Conseiller général
Bourgoin-Jallieu sud*Suppléant***Christian
PICHOU**Conseiller général
Bourg d'Oisans**Gilles
STRAPPAZZON**Conseiller général
Vizille**Alain
PILAUD**Conseiller général
Grenoble 2**Robert
VEYRET**Conseiller général
Rives*Suppléant***Charles
GALVIN**Conseiller général
La Mure*Suppléant***Marc
BAIETTO**Conseiller général
Eybens*Suppléant***Jean-Claude
COUX**Conseiller général
Vinay

6 REPRÉSENTANTS

**Armand
BONNAMY**

Vice-président de la CAPI

**Jacques
REMILLER**

Président de la CAPV

**Michel
BAFFERT**Conseiller communautaire
de la METRO*Suppléant***Michel
BACCONNIER**

Vice-président de la CAPI

*Suppléant***Jean Paul
MONTAGNIER**Vice-président de la
Communauté de communes
du Territoire de Beaurepaire*Suppléante***Alberte
BONNIN-DESSARTS**Conseillère communautaire
de la METRO

2 REPRÉSENTANTS DES COMMUNES

**Franck
GIRARD-CARRABIN**Maire de
Saint Nizier du Moucherotte**Claude
DEGASPERI**Maire de
Saint-Joseph de-Rivière*Suppléante***Elisabeth
NICOU**Adjointe au maire de
la Côte Saint André*Suppléante***Arlette
GERVASI**

Adjointe au maire de Voiron

Il assiste de plein droit aux séances de**Ils assistent au conseil d'administration :****Colonel Hervé ENARD**

Directeur départemental des services d'incendie et de secours

Médecin hors classe Christophe ROUX


Médecin-chef du service départemental d'incendie et de secours

Il assiste au conseil d'administration :

CONSEILS DU DÉPARTEMENT

Didier RAMBAUD Conseiller général Le Grand Lemps		Denis PINOT Conseiller général Grenoble 3		Alain MISTRAL Conseiller général Valbonnais		<i>Président</i> Jean-François GAUJOUR Conseiller général Voiron
<i>Suppléant</i> Charles BICH Conseiller général Goncelin		<i>Suppléant</i> Pierre RIBEAUD Conseiller général Saint-Egrève		<i>Suppléant</i> Yannick BELLE Conseiller général Fontaine-Sassenage		<i>Suppléante</i> Catherine BRETTE Conseillère générale Fontaine Seyssinet
Jean-Pierre BARBIER Conseiller général Côté Saint André		Georges COLOMBIER Conseiller général Saint-Jean-de-Bourny		Patrick CURTAUD Conseiller général Vienne sud		Jacques PICHON-MARTIN Conseiller général Saint-Laurent-du-Pont
<i>Suppléant</i> Marcel BACHASSON Conseiller général Roybon		<i>Suppléant</i> Gérard DEZEMPE Conseiller général Pont-de-Cheruy		<i>Suppléant</i> Alain MOYNE-BRESSAND Conseiller général Crémieu		<i>Suppléant</i> Michel SAVIN Conseiller général Domène

PRÉSIDENTS DES EPCI

Christophe FERRARI Président de la METRO		Yannick BOULARD Vice-président de la METRO		Marcel REPELLIN Vice-président de la METRO
<i>Suppléant</i> Philippe LOPPE Conseiller communautaire de la METRO		<i>Suppléant</i> Yves CONTRERAS Conseiller communautaire de la METRO		<i>Suppléant</i> Christian COIGNE Conseiller communautaire de la METRO

du conseil d'administration : Monsieur Michel MORIN, Préfet de l'Isère

Personnel avec voix consultative :

Secours
Capitaine Jérôme ESTACHY
(suppléant : capitaine Christophe PEYRE)
 Sapeurs-pompiers professionnels officiers

Secours
Lieutenant-colonel Jacques PERRIN
(suppléant : lieutenant-colonel Richard LUXOS)
 Sapeurs-pompiers volontaires officiers

Adjudant Thierry GRANGER
(suppléant : adjudant Thierry LENFANT)
 Sapeurs-pompiers professionnels non officiers

Adjudant Gérald BESANÇON
(suppléant : sergent Joseph MORENO)
 Sapeurs-pompiers volontaires non-officiers

Colette BOURO, Payeur départemental

Site internet

www.sdis38.fr

Ca y est ! www.sdis38.fr nouvelle version est en ligne depuis le 22 mai dernier. Vitrine du Service départemental d'incendie et de secours de l'Isère sur le web, c'est aussi un nouvel outil au service des agents.

Construit en collaboration avec tous les groupements, SDIS 38.fr présente l'activité administrative et opérationnelle du SDIS de l'Isère. Ce nouveau site permet ainsi aux internautes de mieux comprendre le fonctionnement d'un service d'incendie et de secours et d'avoir, grâce aux éléments fournis et régulièrement mis à jour, réponse à bon nombre de questions.

Désencombrer le standard et les services des demandes de renseignements était un objectif mais, bien évidemment, pas le seul.

En effet, une dimension supplémentaire a été donnée à ce site puisqu'il tend à devenir, pour les agents, un outil de travail à part entière. Une première expérience a donc été mise en oeuvre avec le formulaire de demande de rapport d'intervention en ligne. Le demandeur remplit les champs du formulaire (conçu en fonction des besoins) et d'un « clic », le service concerné dispose immédiatement de toutes les données nécessaires pour répondre dans les meilleurs délais. Ce « galop d'essai » s'avère concluant



puisque plusieurs dizaines de demandes ont déjà été formulées via internet depuis l'ouverture du site.

Ce produit peut être, bien entendu, transposé et adapté à d'autres domaines d'activité de notre administration. A noter que des documents en format « pdf » peuvent aussi être mis en ligne comme le groupement Prévention l'a fait avec sa fiche relative à la création des ERP. Le but essentiel est de faciliter et d'alléger les échanges avec le public.

Toujours dans cet esprit, les marchés publics sont accessibles grâce à un module spécifique et l'espace recrutement propose la consultation des offres d'emploi. Seule restriction, les emplois en mobilité interne ne figurent pas sur le site. Sur ce point, il faut donc continuer à se référer au site intranet.

Pour les internautes, plus ciblés, que sont les agents du SDIS, il est possible d'accéder facilement au calendrier des stages accompagné des disponibilités de places ainsi qu'à celui des manifestations

sportives. Enfin, le lien avec la messagerie est très facile d'accès, en haut, à droite de l'écran, on ne peut pas le manquer !

Il faut également souligner que les photos présentées, et qui participent grandement à l'attrait du site, sont des productions internes puisqu'elles ont été réalisées par des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires isérois.

Comme tout produit nouveau, ce site ne demande qu'à s'enrichir, toutes les rubriques sont perfectibles. N'hésitez donc pas à faire part de vos suggestions, de vos remarques à la webmestre : marie-christine.viance@sdis38.fr

Mais, foin de long discours, une visite sur www.sdis38.fr s'impose : à vos souris !

Fiches SSSM

Le SSSM a mis en ligne ses fiches de procédures de prise en charge des victimes destinées aux équipiers, infirmiers et médecins. Cinquante-cinq fiches en tout, dont l'utilité largement éprouvée, pourra bénéficier à d'autres acteurs du secours d'urgence. Bel exemple de partage des compétences.

Info GTL



Tenues de sortie

Les tenues de sortie sont à commander par le biais de l'application habillage. Pour les effets sur mesure (pantalon, képi et vareuse), il n'y a qu'une seule prise de mesure par mois. Lorsqu'un agent effectue une demande par l'application, la plateforme logistique prend contact avec lui pour fixer un rendez vous. Il faut compter trois mois pour obtenir une tenue (de la commande intranet à la livraison). Vous

devez être conscient et prendre en compte ce délai pour vos futurs stagiaires et les diverses cérémonies annuelles.

Les agents bénéficiant de tenues de sortie sont :

- Les chefs de centre et leurs adjoints ;
- les chefs d'unité opérationnelle ;
- les officiers du SSSM.

Les adjoints aux UO ont une tenue de travail (pantalon, sweat, chemise). Pour plus d'information, vous pouvez contacter la plateforme logistique.

Distinction



Le lieutenant-colonel Perrin fait chevalier

Le jeudi 5 juin, à Morestel, le colonel Richard Vignon, président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France a remis la médaille de chevalier de l'Ordre National du Mérite au lieutenant-colonel Jacques Perrin, président de l'Union Départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère en présence du président Gaujour et du colonel Enard.

CATSIS

La Commission Administrative et Technique du Service d'Incendie et de Secours

Le 10 juin 2008, s'est tenue la commission administrative et technique du service départemental d'incendie et de secours (CATSIS).

Cette commission a réuni les anciens et les nouveaux membres récemment élus.

L'ordre du jour, dont l'objet essentiel était d'informer sur l'avancement de l'équipe projet chargée de la révision du SDACR (schéma départemental d'analyse et de couverture des risques), abordait les points d'étape suivants :

- le contexte et le bilan ;
- l'élaboration des bassins d'analyse et de couverture ;
- le diagnostic de territoire ;

- l'analyse comparative ;
- la présentation de la méthode de calcul du DOP et de l'armement des bassins ;
- la cohérence des politiques SDACR/SROS ;
- la prise en compte des risques particuliers ;
- la présentation des grilles de réponse opérationnelle ;
- l'état d'avancement du règlement opérationnel.

D'autres rapports ont également été présentés aux membres. Ces derniers, pour avis, avaient pour thème les lances, le déploiement des plans parcellaires communaux et les nouvelles appellations des matériels.

Réunions des chefs de centre 2008



Réunion des chefs de centre du groupement 3 - 4 juin 2008 - Meylan



Réunion des chefs de centre du groupement 4 - 9 juin 2008 - Bourg d'Oisans

Mobilités interne

Caporal Fabrice GUEANT

Du l'UO Meylan, chef d'agrès VSAV au CIS St Martin d'Hères depuis le 1^{er} juin 2008.

Capitaine Pascal COGNET

Du CIS Collines du Voironnais, chef de service Gestion des emplois et du dialogue social depuis le 1^{er} juin 2008.

Caporal Pierre-Alain BONNET

Du CIS Grenoble, chef d'agrès VSAV au CIS la Dent de Crolles depuis le 1^{er} juin 2008.

Caporal Franck DELEGLISE

Du CIS Grenoble, chef d'agrès VSAV au CIS la Dent de Crolles depuis le 1^{er} juin 2008.

Caporal Alexandre GORBATCHEW

Du CSP St Martin d'Hères, chef d'agrès VSAV au CIS la Dent de Crolles depuis le 1^{er} juin 2008.

Caporal Gérald LERAT

Du CIS St Egrève, chef d'agrès VSAV au CIS la Dent de Crolles depuis le 1^{er} juin 2008.

Caporal Reynald URBINATI

Du CSP St Martin d'Hères, chef d'agrès VSAV au CIS la Dent de Crolles depuis le 1^{er} juin 2008.

Adjudant Luigi ABBENANTE

Du CIS Fontaine, chef d'agrès au CIS la Dent de Crolles depuis le 1^{er} juin 2008.

Adjudant Bernard CHENEVEZ

Du CIS Fontaine, chef d'agrès à l'UO Meylan depuis le 1^{er} juin 2008.

Adjudant Jean-Paul BARBIER

Du CIS Fontaine, chef d'agrès au CIS les Collines du Voironnais depuis le 1^{er} juin 2008.

Adjudant David ARCAINA

Du CIS Grenoble, chef d'agrès au CIS Fontaine depuis le 1^{er} juin 2008.

Adjudant David VERGNAUD

Du CIS Grenoble, chef d'agrès au CSP St Martin d'Hères depuis le 1^{er} juin 2008.

Adjudant Philippe VINAY

Du CIS les Collines du Voironnais, chef d'agrès au CIS Fontaine depuis le 1^{er} juin 2008.

Adjudant Michel FANTINI

Du CSP Seyssinet, chef d'agrès au CSP St Martin d'Hères depuis le 1^{er} juin 2008.

Adjudant Didier HENNEBERT

Du CSP Seyssinet, chef d'agrès au CIS Fontaine depuis le 1^{er} juin 2008.

Capitaine Bernard MOLLIER

Du bureau 2-2 de la prévention, chef de bureau RH/formation au G2 depuis le 1^{er} juin 2008.

Commandant Bernard GATEAU

Du GTL, préventionniste au bureau 1-1 depuis le 1^{er} juin 2008.

Lieutenant Emilie GRONDAHL

De l'UO Echirolles, chef de centre du CIS les Collines du Voironnais depuis le 15 juin 2008.

Bienvenue

Thomas LANGLOIS

Stagiaire au groupement des ressources humaines depuis le 26 mai 2008.

Elodie VAGELLI

Assistante administrative au bureau administration finances du G3 depuis le 1^{er} juin 2008.

Caporal Mickaël FABER

Chef d'agrès au VSAV CIS St Egrève depuis le 1^{er} juin 2008.

Claudine MOIROUD

Assistante administrative à la DSI et au GRH depuis le 9 juin 2008.

Alexis CHAPUIS

Mécanicien poids-lourd à l'atelier départemental depuis le 9 juin 2008.

Au revoir

Major Jean-Pierre VALEGGIA

G1-Bureau technique, en retraite depuis le 1^{er} juin 2008.

Céline LAURETTA

Bureau gestion des carrières SPP-PATS, a quitté le service depuis le 1^{er} juin 2008.

bilan opérationnel

Mai 2008 :

5 607 interventions

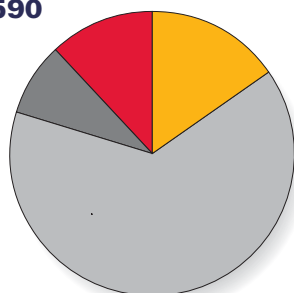
Interventions par type :

Feux : 562

Accidents de circulation : 392

Secours à personnes : 3 063

Divers : 1 590



Projet emplois compétences

Afin de débiter un diagnostic des données relatives à l'emploi, une démarche de recensement et d'analyse des tâches confiées aux agents est amorcée par le groupement des ressources humaines dans le cadre du lancement d'un projet sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Les agents sont associés à cette première étape de recensement des tâches qui leur sont confiées. Pour ce faire, lorsqu'il saisit ses vœux en vue de l'évaluation 2008, chaque agent est invité à lister les tâches accomplies, qu'elles soient principales ou secondaires, et à indiquer les outils utilisés.

En fin d'année, un bilan quantitatif sera présenté sur l'ensemble des réponses communiquées lors de cette consultation. En aval, le groupement des ressources

humaines effectuera, après dépouillement, un état des lieux. Cette première étape permettra de démarrer en 2009 un travail approfondi sur les emplois au sein du SDIS de l'Isère.

Pour les modalités pratiques, n'hésitez pas à consulter la note de service 2008-12.

Décal'38 N° 54, juin 2008.

Directeur de la publication : Colonel Hervé Enard
Rédacteur en chef : GAP

Rédaction : Direction Générale

Maquette, infographie : La Composite

Crédits photos : service communication, SDIS 38

Illustrations : Philippe Tur

Impression : Grafi

Tirage à 1600 exemplaires

Dépôt légal à parution

SDIS 38, 24 rue René Camphin, BP68, 38602 Fontaine

CEDEX

Service communication

Tél. 04 76 26 89 96. Fax 04 76 26 88 91

e-mail: communication@sdis38.fr